MAIA AUTISME

Thématique : Associations
Dernière mise à jour : 11/12/2017
Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/associations/maia-autisme-1

Coordonnées

Adresse
47/49 av du Dr Arnold Netter
75012 PARIS

Téléphone
01 55 78 27 84

Email
contact@maia-autisme.com

Site web
https://www.maia-autisme.com

Informations de la fiche

Zone concernée
- Paris (75)

Age du public concerné
- Enfant
- Adolescent

Service proposé
- Activités
- Formation et sensibilisation
- Information sur les démarches administratives
- Rencontres et échanges

Informations complémentaires
• L'Association Les Amis de Pénélope Maureau Doyon a été créée le 13 décembre 2004 pour venir en aide à l'enfant Pénélope Doyon. • Septembre 2007 : l'Association ouvre la microstructure MAIA dans le 18ème arrondissement, avec des subventions de la Mairie de Paris et des dons privés. Un financement par les parents complète le fonctionnement de MAIA.

L'établissement accueille cinq enfants. • Septembre 2011 : après la visite de conformité, l'ARS donne un avis favorable pour l'accueil de la totalité des 16 enfants prévus dans l'agrément. Entre octobre et décembre 2011, 10 enfants intègrent l'IME (capacité avec 16 enfants depuis fin 2011 en accord avec l'agréement) • 2011 : changement de nom de l'association gestionnaire, dorénavant MAIA Autisme. • 2014 : évaluation interne et externe. Puis, renouvellement du statut expérimental le 31 Aout 2014 pour 5 ans pour 16 enfants de 3 ans à 18 ans. • Années scolaire 2014-2015 et 2015-2016 : sortie de 2 enfants et accueil de 2 nouveaux enfants : Walid et Mohamed. • Années scolaire 2017-2018 : accueil de 2 nouveaux enfants : Rayan et David, dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous ». Ainsi, le nombre d'enfants et adolescents est passé à 18. L'action de l'Association s'appuie sur les valeurs fondatrices inscrites dans le projet d'établissement, socle de référence de son activité. Valeurs qui sont les fondements de l'accompagnement des enfants à Maia jusqu'à leur majorité, quel que soit leur niveau de handicap, leurs parents étant associés à l'éducation entreprise. L'intégration reste l'objectif essentiel pour chacun. Dans les pratiques professionnelles, une attention particulière est apportée à la vulnérabilité de la personne face aux abus, grâce à une réflexion permanente sur les questionnements éthiques. L'implication des familles est régulièrement demandée.